

071324
SET REMPLISSAGE VVP
INDICATION

Nécessaire de soins préconisé lors de la pose d'une perfusion.

CARACTÉRISTIQUE

RÉFÉRENCE	CONDITIONNEMENT	UNITÉ PAR CARTON	TAILLE DU CARTON
071324	Sachet	60	38,8 x 38,7 x 26,9 cm

CODE GTIN

GTIN SET : 3701556401293

GTIN CARTON : 3701556401286

COMPOSITION DU SET

- 1 Masque Type II
- 1 Essuie-mains
- 1 Champ de table enveloppant Ouate 45 x 75 cm

Dans le champ enveloppant :

- 1 Paire de gants Nitrile Manchettes Retournées Taille 7 / 8
- 5 Compresses Non Tissées 7,5 x 7,5 cm
- 1 Aiguille Pompeuse 18G
- 1 Seringue 3P Luer Lock 20 ml
- 1 bouchon Luer Lock – Mâle

Innoset assemble des sets composés de différents dispositifs. Conformément au règlement (UE) 2017/745, une notice d'utilisation est obligatoire pour les dispositifs médicaux de classe IIb et supérieure. Les notices des fabricants, destinées exclusivement aux professionnels de santé, sont regroupées et mises à disposition sous format numérique. Une version papier peut être fournie sur demande.

Date de création du modèle : 14.01.2025 - Version : 03 - FT Notice 071324- Set remplissage VVP- v3.12.06.2025

STÉRILISATION

Mode de stérilisation : consulter l'emballage des composants
 Ne pas restériliser

CONDITION DE CONSERVATION ET DE STOCKAGE

Conditions de stockage : À l'abri de l'humidité et de la lumière.
 Température de stockage entre 5° et 40° C.
 Durée de validité : Voir sur emballage.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS DE L'ASSEMBLEUR

NOM	Innoset
LIEU DE L'ASSEMBLAGE	ZI La Masquère, 840 Rue de l'Hers, 31750 ESCALQUENS
SIÈGE SOCIAL	75 rue Cuvier - 69006 LYON
CERTIFICAT QUALITÉ	NF EN ISO 13485 :2016
RÈGLEMENT DE L'UE APPLICABLE	UE 2017-745 – Annexe IX chapitres I et III
RÉFÉRENT MATÉRIOVIGILANCE	qualite@innoset.com

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Ces dispositifs ne doivent être utilisés que par des professionnels de santé.
- Inspectez le nécessaire de soins avant utilisation. Si vous remarquez le moindre défaut ou anomalie, n'utilisez pas le dispositif. Remplacez-le immédiatement par un nouveau et contactez l'assembleur.
- La réutilisation d'un dispositif médical est dangereuse et peut gravement compromettre son intégrité et ses performances.
- Tout événement indésirable grave lié à l'utilisation de ces nécessaires de soins doit être signalé à l'assembleur.